



SMPV – der Weg zur Musik

SSPM – un chemin vers la musique

SSPM – in cammino verso la musica

www.smpv.ch – www.sspm.ch

Assemblée des délégués de la SSPM, samedi 18 mars 2017 Centre d'Accueil Paroissial CAP, Berne

Procès-verbal

L'assemblée est ouverte en musique par un chœur d'enfants.

Salutations

PM souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'AD de la SSPM et salue plus particulièrement les invités. Un hommage est rendu aux personnes décédées l'année passée.

Ordre du jour :

Nombre de personnes habilitées à voter au début de l'assemblée : 49, majorité absolue : 25

1. Election des scrutatrices et scrutateurs

Franziska Hirzel et Stefano Kunz sont élus à l'unanimité scrutateurs.

2. Approbation de l'ordre du jour

Pascal Müller constate que l'ordre du jour et les invitations ont été envoyés dans les délais. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'AD du 12 mars 2016

Le procès-verbal de l'AD 2016 rédigé par Franziska Büchi est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

4. Rapports annuels

- Rapport annuel de la SSPM (pour approbation)

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

Correction : Les caisses de secours ont versé au total 2510 francs de soutien.

- Rapport annuel de l'ASMP (pour prise de connaissance)

L'assemblée prend connaissance du rapport annuel.

5. Informations du comité central

a) Rapport sur la mise en œuvre du document concernant l'orientation de la SSPM en tant qu'association professionnelle (décision de l'AD 2016)

Lucas Bennett mentionne les points du document qui devraient être traités au cours de l'année 2017 : publication en ligne de la SSPM, intensification des échanges avec les sections sur des questions politiques, mise en œuvre de l'instrument de promotion de la qualité dans l'enseignement privé.

Il invite toutes les sections à communiquer au CC les thèmes politiques débattus dans leurs cantons.

Marianne Wälchli souhaiterait organiser des formations continues avec plusieurs sections et collaborer dans des domaines spécifiques.

Stefano Kunz trouve que c'est une bonne idée et suggère de collaborer avec les associations professionnelles.

b) Site internet - plate-forme pour l'enseignement privé

Le site internet a été mis en ligne le 17 mars 2017, et s'il fonctionne sans problème pendant quelques semaines, de la publicité sera faite pour le faire connaître. Stéphanie Maurer préparera une carte postale pour promouvoir le site internet. Elle sera envoyée avec l'Agenda et pourra être commandée au secrétariat central par les présidents.

Cordula Dietrich propose de supprimer le bouton « Like », ce qu'approuve l'assemblée.

Marianne Wälchli apprécierait de pouvoir disposer d'un guide avec captures d'écran.

La section de Zurich proposera au mois de mai un atelier sur création du site internet.

c) Informations complémentaires des secteurs du comité central (jeunesse et musique, activités syndicales, etc.)

Une journée de réflexion de l'Association jeunesse et musique aura lieu le 30 novembre 2016. L'association devrait être dissoute, mais le réseau continuera d'être utilisé. La fondation jeunesse et musique devrait être maintenue.

CSMJ : Markus Hochuli est membre du conseil de fondation, cette dernière est bien gérée. Dans un premier temps, le concours Jazz/Pop/Rock n'avait pas fonctionné, mais à présent il a été relancé et aura lieu le 28 avril 2017 à Bâle.

Activités syndicales : Depuis cette année, des communications concernant des activités syndicales ont été envoyées à des membres, ceux qui ne souhaitent pas les recevoir peuvent se désinscrire de la liste en écrivant un e-mail au secrétariat central. Ne sont adressées que des informations sur des sujets qui concernent les membres, sauf si l'USS estime qu'il est important que le plus grand nombre possible de personnes soient informées. La formation musicale est de la compétence des cantons, raison pour laquelle les sections devraient s'affilier aux unions cantonales. Une rencontre portant sur la collaboration entre l'USS et la SSPM a eu lieu avec Daniel Lampard et Doris Bianchi.

Wolfgang Pailer a assisté à une assemblée de l'union cantonale de l'USS en Thurgovie où sa présence en tant que musicien a paru très inhabituelle. Il est d'avis que si les unions cantonales nous attendent à bras ouverts, c'est parce qu'elles ont besoin de notre argent.

Les délégués discutent du thème des indemnités de chômage et du calendrier politique à Berne.

RMS : il est prévu de traiter plus souvent de sujets en lien avec les conditions de travail et des questions politiques ; des articles spécialisés sur la pédagogie musicale seront également publiés cette année. Les sections peuvent fournir des textes rédactionnels.

Logos des sections : Stéphanie Maurer élaborera un logo pour chaque section ; ils seront mis à la disposition de toutes les sections dans le courant de l'année par le secrétariat central.

d) Séminaire D-A-CH (Lucerne, 3-5 novembre) et avenir de cette manifestation.

Le D-A-CH se déroulera du 3 au 5 novembre à Lucerne et aura pour thème l'enseignement de la musique aux personnes souffrant d'un handicap. Markus Hochuli est en contact avec différentes personnes.

Le séminaire 2016 en Autriche était très dense et les contributions de bonne qualité. L'Autriche souhaite se retirer de D-A-CH. La question est de savoir s'il serait possible de transformer cette manifestation. Son avenir est incertain. Si elle évolue en un séminaire international, la langue changerait également.

Bernhard Billeter estime que l'intérêt suscité par la manifestation dépend aussi du thème, plus de 300 personnes avaient participé au séminaire consacré à la thématique musique et cerveau.

Raquel Dominguez-Etter propose l'organisation d'un concert pour personnes handicapées en Valais.

e) Planification de l'année anniversaire 2018 (125 ans de la SSPM)

Le CC a mené une réflexion sur l'année commémorative. Il est prévu d'organiser une journée avec des ateliers et des concerts le 15 septembre 2018, éventuellement à Olten. Un thème possible serait la musique entre les générations. Une fenêtre portant le logo de l'anniversaire sera publiée dans la RMS pour annoncer les manifestations organisées par l'association centrale et les sections. En outre, les manifestations des sections seront inscrites dans l'Agenda 2018.

A l'occasion de l'année anniversaire, des cours sur la préparation de la retraite seront proposés en Suisse romande et en Suisse alémanique.

Bernhard Billeter présente les idées suivantes pour l'anniversaire : timbre spécial de la poste, musique de personnes issues de la migration.

Wolfgang Pailer estime que le thème et le but de la manifestation sont des aspects importants. L'objectif en Thurgovie était de faire connaître la SSPM, cette idée pourrait être reprise pour cet anniversaire. Il serait judicieux selon lui de créer à cette occasion un groupe de travail pour permettre un échange d'idées entre les sections. Chaque section devrait y être représentée.

Raquel Dominguez-Etter propose que toutes les sections organisent un concours régional, et qu'un concours suisse soit ensuite réalisé à Olten.

f) Information d'actualité concernant l'ASMP/Kalaidos

La poursuite de la collaboration est souhaitée. SAMP/Kalaidos a fait des propositions de formations continues, les membres de la SSPM pourront exprimer leur avis sur les thèmes dans le cadre d'une enquête. Il est envisagé d'introduire un système modulaire avec 3 modules pour le CAS, 6 pour le DAS et 9 pour le MAS

L'ASMP envisage de créer une passerelle pour les personnes titulaires de diplômes obtenus sous l'ancien système. L'assemblée discute de cette possibilité. Il est important d'éviter de donner l'impression que les anciens diplômes ne seraient pas équivalents. La passerelle serait prévue par exemple pour les personnes qui souhaiteraient encore passer un doctorat.

L'assemblée décide qu'il convient d'examiner avec toutes les précautions requises l'idée d'une passerelle.

Simon Burr propose de s'informer auprès des universités pour savoir comment elles gèrent cette question.

Les sections souhaiteraient davantage d'informations et d'échanges avec l'ASMP/Kalaidos. Frank-Thomas Mitschke en a pris note et déterminera s'il est juridiquement possible d'entrer en contact avec les étudiants.

Un plan financier a été établi sur trois ans. Il entraînera une augmentation des taxes. Le coût des études passera ainsi de 60'000 francs environ à 68'000 francs. Cette augmentation était nécessaire pour pouvoir présenter des comptes positifs dans un délai de trois ans environ. Pendant ces trois ans, Kalaidos soutiendra l'ASMP par un montant à six chiffres.

Brigitt Leibundgut signale que la communication de l'augmentation a été très mal gérée et que cette lacune a déjà été relevée par la SSPM. En tant que porte-parole des enseignants, Marianne Wälchli exprime aussi un jugement défavorable sur l'augmentation des taxes d'études et la façon dont elle a été communiquée. Elle considère en outre qu'il est problématique que les étudiants n'aient plus autant de souplesse pour le lieu et le calendrier des études.

Il reste encore un nombre notable d'étudiants dans la filière d'études de la SSPM. Nous avons une responsabilité à leur égard. Le montant que nous versons à l'ASMP est inférieur aux coûts des étudiants. Le règlement des études ne nous permet pas de leur imposer un délai pour la fin des études.

Lorsque les étudiants seront nettement moins nombreux, les coûts baisseront et la contribution de base diminuera aussi.

Nombre de délégués présents après la pause de midi : 47, majorité absolue 24.

6. Décision concernant la nouvelle création de la fondation Elvira-Lüthi-Wegmann

Lors de l'AD 2014, il a été décidé de réviser les statuts de la fondation. Celle-ci n'a jamais été créée, car elle n'a pas été inscrite au registre des fondations ni au registre du commerce. L'autorité de surveillance des fondations a donné son accord pour qu'elle soit refondée. La SSPM créera la fondation au nom de Madame Elvira Lüthi-Wegmann. Le conseil de fondation souhaiterait créer une fondation à capital consommable, afin de ne pas être limité à la seule utilisation des recettes. Le montant maximal utilisable sera de 30 000 francs sur deux ans, afin que la fondation puisse survivre encore au moins 20 ans.

Vote : Faut-il créer la Fondation Elvira Lüthi-Wegmann ?

Oui : 47, non : 0, abstentions : 0

Le conseil de fondation crée la Fondation Elvira Lüthi-Wegmann

7. Proposition du conseil de fondation de la caisse de secours concernant la révision des statuts de la fondation

Au cours des cinq dernières années, la caisse de secours n'a enregistré que deux demandes concernant des aides d'une certaine importance, car l'argent doit chaque fois être annoncé à l'Etat. Chaque année, entre 10 et 15 demandes de prise en charge de la cotisation de membre sont présentées à la caisse.

L'assemblée des délégués doit mandater le conseil de fondation pour qu'il puisse réviser les statuts de la fondation.

Le conseil de fondation doit-il réviser les statuts de la caisse de secours ?

Oui : 47, non : 0, abstentions : 0

Les statuts de la caisse de secours peuvent être révisés par le conseil de fondation.

8. Comptes annuels 2016

Le budget a été bien établi l'année dernière, les comptes bouclent sur un résultat légèrement meilleur que celui budgétisé. Le CC propose de verser le bénéfice au capital propre. Des provisions ont été constituées pour l'anniversaire et le D-A-CH.

Remarque concernant le conseil juridique : la part prévue pour les sections a été fortement dépassée. Pascal Müller prie l'assemblée de faire preuve de modération dans les demandes à Madame Kovacs.

- Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2016 de la SSPM

Pascal Müller présente le rapport des vérificateurs des comptes.

Vote : Faut-il approuver les comptes annuels 2016 de la SSPM ?

Oui : 47, non : 0, abstentions : 0

L'assemblée prend connaissance des comptes annuels de la fondation Caisse de secours, de la caisse de secours NWCH et de la fondation Elvira-Lüthi-Wegmann.

9. Décharge du comité central

Pascal Müller remercie les présidentes et présidents de section pour leur bonne collaboration et leurs commentaires.

Le comité reçoit décharge à l'unanimité.

10. Elections

Lucas Bennett prend congé de Pascal Müller qui quitte le comité central.

Membres du comité central

Gabriela Martinez, Lucas Bennett, Stéphanie Maurer, Markus Hochuli et Annette Dannecker se représentent pour un mandat de trois ans. Tous sont réélus à l'unanimité.

Paola de Luca se présente et soumet sa candidature au comité central. Elle est élue à l'unanimité.

Présidence centrale

Paola de Luca et Annette Dannecker présentent leur candidature à l'élection comme co-présidentes centrales. Elles présentent leurs idées au sujet de l'association et de son avenir.

Les deux candidates sont élues à l'unanimité co-présidentes.

Organe de vérification des comptes

Florian Mall et Brigitte Scholl sont élus vérificateurs de comptes, Pino Masullo vérificateur suppléant.

La fiduciaire SIDUS Treuhand AG est élue comme organe de vérification des comptes des fondations.

Membres de la caisse de secours

Ruth Rentsch, Franziska Hirzel et Pascal Müller sont réélus à l'unanimité au conseil de fondation.

Le passage disposant qu'un membre du CC doit être membre du conseil de fondation est abrogé.

Conseil de fondation de la Fondation Elvira Lüthi-Wegmann

Pascal Müller, Bernhard Hunziker et Marianne Wälchli sont élus à l'unanimité.

Fondation Caisse de pension, CSMJ, Fondation Verom, Fondation suisse pour la promotion des jeunes musiciens d'orchestre, Fondation Swyssighaus

Les personnes suivantes sont élues à l'unanimité pour trois années supplémentaires :

Fondation Caisse de pension : Bettina Michaelis ; CSMJ : Pascal Müller ; Fondation suisse pour la promotion des jeunes musiciens d'orchestre : Paola de Luca ; Stiftung Zwysyghaus: Xaver Fässler.

11. Budget 2017

Annette Dannecker présente le budget de 2017. Elle donne notamment des explications sur les charges salariales, les acquisitions, la RMS, l'Agenda, le séminaire D-A-CH, le CPR et les provisions pour la caisse de secours.

Vote :

Oui : 47, non : 0, abstentions : 0

Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité.

12. Cotisation de membre 2018

- **Membre actif**
125.-

Proposition Pailer : réduction de 10 francs de la cotisation de membre actif pour l'année 2018.

Oui : 2, abstentions : 1, non : 44

La proposition Pailer est rejetée.

Proposition du CC : maintien de la cotisation de membre pour 2018 à Fr. 125. -

Oui : 45, non : 1, abstentions : 1

La cotisation de membre actif est maintenue à 125 francs.

- **Membre de soutien**
dès 115.-
- **Membre collectif**
265.-
- **Cotisation réduite pour les membres ayant atteint l'âge de l'AVS**
95 francs.

- **Membres étudiants suivant un master de pédagogie musicale**
65.-

Les autres cotisations pour 2018 doivent-elles rester inchangées ?

Oui : 46, non : 0, abstentions : 1

Toutes les cotisations restent inchangées pour l'année 2018.

13. Propositions

La catégorie de membres étudiants a été introduite lors de la dernière AD. La modification correspondante des statuts doit à présent être approuvée par les délégués.

Les statuts doivent-ils être modifiés conformément à la proposition du CC ?

Oui : 47, non : 0, abstentions : 0

Les statuts sont modifiés et l'affiliation en tant que membre étudiant est introduite.

14. Informations et divers

Wolfgang Pailer a demandé s'il serait possible de gérer un forum en ligne pour promouvoir les échanges entre les sections et les membres. Techniquement, cela ne poserait aucun problème, mais il faudrait quelqu'un qui puisse s'occuper du contenu et en assurer la modération. Le CC étudiera cette idée.

Stefano Kunz sollicite l'aide de la SSPM au nom du CSM. La Commission des transports et des télécommunications a déposé une motion demandant la suppression de 6 chaînes de radio thématiques qui passent beaucoup de musique suisse. La motion a été présentée pour des raisons d'économies. Les défenseurs des radios thématiques ont déposé une pétition en faveur du maintien de ces chaînes. La SSPM recevra un e-mail avec des informations qu'elle fera suivre.

Romy Dübener signale qu'une flash mob de la section de Berne sera à nouveau organisée à Thoune, les personnes intéressées peuvent s'annoncer.

Le samedi 28 octobre 2017 aura lieu le 15^{ème} symposium de l'Association suisse de médecine pour la musique, le formulaire d'inscription est disponible sur le nouveau site internet de l'Association.

Le CPR fêtera son 10^e anniversaire le 13 mai 2017 à Morges.

Gabriela Martinez remercie l'assemblée pour le bon déroulement de l'AD et l'unité des débats.

15. Fixation du lieu et de la date de l'AD 2018

Samedi 24 mars 2018 à Berne.

Lucas Bennett remercie le secrétariat, Monsieur Piller et les vérificateurs des comptes.

Bernhard Billeter remercie le CC pour le bon déroulement de l'AD.

Marianne Wälchli remercie Lucas Bennett.

Pascal Müller
Co-président central de la SSPM

Lucas Bennett
Co-président central de la SSPM

Franziska Büchi
Rédactrice du procès-verbal